

*Comité des Fêtes, RCE, TENNIS, Eymeux d'Hier et d'Aujourd'hui,
1, 2, 3 Soleil ... et les Séniors*

L'ensemble des associations de la commune d'Eymeux vous informe que l'intervillage qui devait avoir lieu le 28 juin prochain est reporté en 2015. Certaines communes avoisinantes nous ont fait part de leur non participation. La nouvelle date sera communiquée très prochainement.

*A la Communauté de Communes Du Pays de l'Herbasse
Lac de Champos – Saint Donat sur Herbasse*

Samedi 17 mai 2014 à 9h30, Conférence/débat Sécurité routière
A destination des salariés ou bénévoles qui transportent du public

En matière de sécurité routière, tout évolue!

a) Petits rappels sur le code de la route et son évolution

b) Les principaux facteurs de risques (vigilances au volant, le transport des enfants, utilisation des sièges-auto, le piéton...)

Avec l'intervention de : M PERROUX Association Prévention Routière

M DUPLAT IDSR – Préfecture Drôme

Pour plus d'informations www.pays-herbasse.com

Service Familles ou RAM 04 75 45 88 29 / 04 75 45 88 34

Messes de Mai 2014

Dates	10h00	10h00
Dimanche 4 mai	Hostun	St Mamans
Dimanche 11 mai	Chatuzange	Alixan
Dimanche 18 mai	Chatuzange	Eymeux
Dimanche 25 mai	Chatuzange	Meymans



Téléphone : 04 75 48 82 33
Télécopie : 04 75 48 92 44
Email : mairie.eymeux@wanadoo.fr
www.eymeux.fr
Secrétariat ouvert :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h
samedi 8h45 à 11h30
Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous



Tournoi international de Villard-Bonnot (38)

Le 20 avril, lors du tournoi international de Villard-Bonnot, la catégorie -13 ans a terminé 3^{ème} sur les 30 équipes présentes.

Le tournoi Titou Serve s'est déroulé le 26 avril - près de 400 enfants - avec la participation de Vinay, St Maximin (83), st Marcel les Valence, Rhône XV, St Marcellin, RC Romans et l'école de Rugby de La Chapelle en Vercors.

Résultats des catégories pour Eymeux :

Les -7 ans : 1^{er} Les -9 ans : 3^{ème}

Les -11 ans : 3^{ème} Et les -13 ans : 1^{er}

Le challenge revient cette année à l'école de rugby d'Eymeux.



La chasse aux œufs

Le dimanche 13 avril, au stade de la Source, plus de 80 enfants ont participé à la chasse aux œufs organisée par L'Association des Parents d'Elèves 1, 2, 3 soleil.

Répartis en 3 groupes d'âge, munis de leur petit sac, ils sont partis à la recherche des œufs en chocolat mais aussi d'une pierre peinte.

Les 3 gagnantes sont reparties avec un gros œuf décerné lors d'un goûter.

Le soleil étant au rendez-vous, l'évènement a été une grande réussite.



Dans ce numéro

Evènements	1
Extrait conseils municipaux	2-3-4-5
Informations communales	6-7-8
Paroisse	8

Election du maire et des adjoints

Monsieur Bernard SAILLANT, ayant obtenu 15 voix (majorité absolue), a été proclamé maire.

Le maire propose trois postes d'adjoints (sur quatre possibles), le conseil municipal décide à 15 voix POUR la création de ces trois postes.

Avec 15 voix (majorité absolue), Mme Brigitte RAYBAUD, M. Louis BRUNEL et Mme Jeanine CHARRASSON ont été proclamés élus adjoints au maire.

Délégation des adjoints :

- Mme Brigitte RAYBAUD, 1^{ère} adjointe est chargée des finances, de l'administration générale et de l'état civil.
- M Louis BRUNEL, 2^{ème} adjoint, est chargé de l'urbanisme, des travaux, des bâtiments publics
- Mme Jeanine CHARRASSON, 3^{ème} adjointe, est chargée des affaires culturelles, sportives et sociales

*Election des délégués aux syndicats**Syndicat Intercommunal de l'Ecancière*

Mme Lucie GINOT et M. Stéphane THON sont élus délégués

Syndicat Intercommunal des eaux de Rochefort Samson.

M. OLLAT Pascal et M. BRUNEL Louis, sont élus délégués

Syndicat d'Irrigation Drômois

M. VIGNON Joël et Mme BOMBART Hélène, sont élus délégués.

Syndicat d'énergie de la Drôme

M. Jacques MEUNIER et M. Didier GUILLAUME sont élus pour représenter la commune d'Eymeux et participer à l'élection des délégués du Territoire Rural de l'Energie de BOURG DE PEAGE auquel appartient la commune.

Commission d'appel d'offres

La commission doit comprendre en plus du maire qui la préside trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Le conseil municipal a élu :

Mme Brigitte RAYBAUD, M. Louis BRUNEL et M. Pascal OLLAT titulaires.
M. Patrick FREOUR, M. Joël VIGNON et M. Jacques MEUNIER suppléants.

Commission communale des impôts directs

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Il convient de présenter une liste comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants dont :

- deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants doivent être domiciliés en dehors de la commune,
- deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants doivent être propriétaires de bois ou de forêts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

Correspondant « Défense »

Le Gouvernement a engagé, depuis la mise en œuvre de la professionnalisation des armées, une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées et au rang desquelles figure la désignation, au sein de chaque conseil municipal, d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Jacques MEUNIER, correspondant Défense.

Informations aux familles

Les inscriptions à l'école maternelle de l'Ecancière, Année scolaire 2014-2015

pour les petites sections (enfants nés en 2011) **et les enfants de moyenne section non scolarisés en Petite section à l'Ecancière**

auront lieu du Lundi 12 mai au Lundi 16 juin 2014

UNIQUEMENT SUR RDV

Pour inscrire votre enfant à l'école:

Passez à la Mairie de votre commune, avec votre livret de famille, pour demander un certificat d'inscription.

Téléphonez à l'école pour prendre un rendez-vous **afin de procéder à l'admission.**

Pensez à vous munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

**Pour tout renseignement, et pour prendre rendez-vous,
contactez l'école au 04.75.48.86.23.**

Les inscriptions des élèves en classe de Grande Section à l'école d'Eymeux,

Année scolaire 2014-2015

Pourront se dérouler à partir du lundi 12 mai 2014.

Les familles peuvent directement passer à l'école les jeudis de 8h30 à 16h30.

En cas d'indisponibilité ce jour-là, merci de téléphoner à la directrice de l'école, Mme Garbarino au 04 75 48 83 74 afin de prendre rendez-vous.

Apporter le jour de l'inscription, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat d'inscription de la Mairie.

Cérémonie de la commémoration du 8 mai

Le conseil municipal vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai qui aura lieu au monument aux morts à **10h15** en présence de l'Harmonie d'Hostun.
A l'issue de la cérémonie, vous êtes conviés à partager le verre de l'amitié.

Edition papier du bulletin municipal

Afin de réduire les dépenses relatives à l'édition et la distribution de ce bulletin, nous envisageons, pour les prochaines parutions une distribution papier uniquement aux Séniors et aux personnes qui en feront expressément la demande en mairie. Le bulletin sera consultable sur le site internet de la commune. Vous serez informés de sa parution par le panneau lumineux.

VIGIDEL Message de la gendarmerie

Mesdames et Messieurs les propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes et hôteliers du département,
Escroquerie à la location:
1/ Des chambres d'hôtes du département sont régulièrement contactées par des personnes résidant le plus souvent sur le continent africain ou l'Angleterre et désirant louer des chambres pour plusieurs semaines. Le principe est de demander une réservation pour plusieurs semaines, pour plusieurs personnes. Si vous donnez suite, vous recevez généralement un chèque du montant total du séjour auquel s'ajoute une somme importante. On vous indique ensuite par mail que c'est une erreur et que vous devez renvoyer par virement la différence entre votre devis et la somme reçue.
Entre temps, votre banque vous a crédité sous réserve d'encaisser le chèque. De bonne foi, vous effectuez un virement du solde sur le compte dont vous avez reçu les coordonnées par mail. Le virement se fait alors immédiatement mais vous recevez quelques jours plus tard un avis de votre banque vous informant que le chèque est revenu impayé.
Autre type d'escroquerie internet:
2/ Vous êtes régulièrement invités à entrer en contact avec un internaute afin qu'il ouvre un compte bancaire pour y effectuer un quelconque transfert d'argent. (Arnaques à l'héritage, arnaques à la maladie...) - Ces demandes électroniques sont connues de nos services. Il s'agit de courriers relatifs au phénomène appelé "scams africains", "fraudes à la nigériane", "fraudes 419".

CLIC Bassin Romans Royans Vercors

Pour mieux accompagner votre proche, une formation d'aide aux aidants vous permettra de mieux connaître : les maladies affectant la mémoire (Alzheimer, Parkinson, suite d'accident vasculaire cérébral) [séance 1], les aides possibles [séance 2], les troubles psychologiques et comportementaux associés [séance 3], l'accompagnement au quotidien [séance 4], la communication et les limites de l'aidant [séance 5]
Formation de sensibilisation pour s'adapter et comprendre la perte de mémoire d'un proche à la salle associative à Bren.
> Renseignements : CLIC bassin Romans Royans Vercors
Tél. 04 75 70 88 55 / 06 78 72 89 53 clic-romans@ladrome.fr

Correspondant « Sécurité routière »

La lutte contre l'insécurité routière ne pourra être atteinte que grâce à un partenariat fort entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est donc proposé de nommer un élu référent en sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Jacques MEUNIER, référent Sécurité routière.

Commissions communales

Le conseil municipal a constitué des commissions de travail sur différents sujets de la vie communale avec des membres extérieurs au conseil :

Finances : Brigitte RAYBAUD, Jeanine CHARRASSON, Alexandra HENRY, Fabrice BAR et Joël VIGNON

Communication : Brigitte RAYBAUD, Jeanine CHARRASSON, Alexandra HENRY et Hélène BOMBART

Plan Local d'Urbanisme : Bernard SAILLANT, Louis BRUNEL, Pascal OLLAT et Sophie CHABERT

Travaux : Louis BRUNEL, Pascal OLLAT, Patrick FREOUR et Joël VIGNON

Cadre de vie :

Aménagement/sécurité : Louis BRUNEL, Pascal OLLAT, Patrick FREOUR, Stéphane THON, Lucie GINOT, Fabrice BAR, Nicolas ROBIN et Fabien EMERY

Fleurissement : Brigitte RAYBAUD, Sophie CHABERT et Fadéla DURAND

Vie scolaire :

Jeanine CHARRASSON, Lucie GINOT, Stéphane THON, Sylvia DAVID-BERTAUD et Mélanie LAMA

Vie associative et culturelle :

Jeanine CHARRASSON, Fadéla DURAND, Paul LAZZARINI, Fabien KASSIAN et Laurent BURAS

Référent « Risques majeurs »

Un plan de secours communal, mis en place en 2012, aborde la question de l'information préventive de la population, par l'identification et la connaissance des risques et de leurs conséquences.

Ce document a pour objectif de nous faciliter la gestion opérationnelle lors d'une catastrophe naturelle ou d'un accident technologique, en nous aidant à organiser notre propre dispositif communal de crise (alerte de la population, déclenchement du plan de secours, cellule de crise).

Afin de tenir à jour ce plan communal de sauvegarde, le conseil municipal, désigne M. Stéphane THON, Référent « Risques Majeurs »

Vote du compte administratif et de gestion de la commune 2013

Le compte administratif de l'année 2013 fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement

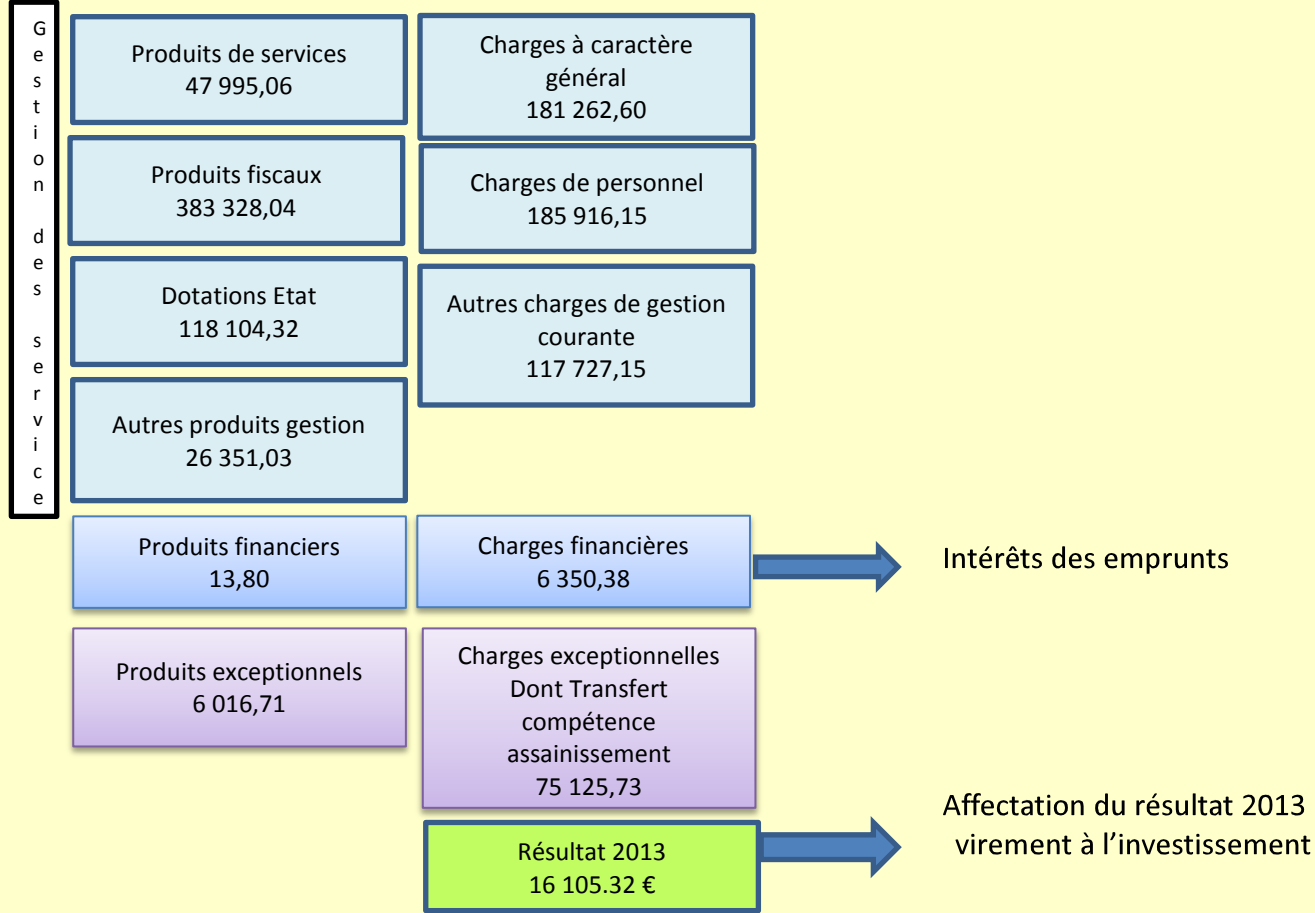
Excédents antérieurs	269 815.91€
Recettes	583 579.22€
Dépenses	567 473.90€
Soit un excédent cumulé de	285 921.23 €

Section investissement

Déficits antérieurs	127 270.45€
Recettes	205 447.98€
Dépenses	112 752.05€
Reste à réaliser	61 000.00€
Soit un déficit de	95 574.52€

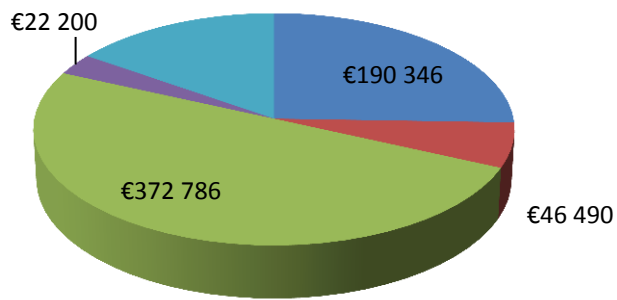
Le conseil municipal décide d'affecter le résultat 2013 et l'excédent antérieur de fonctionnement à la section investissement pour couvrir le besoin de financement.
Cet excédent sera est une provision pour différents travaux importants à réaliser dans les prochaines années.

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

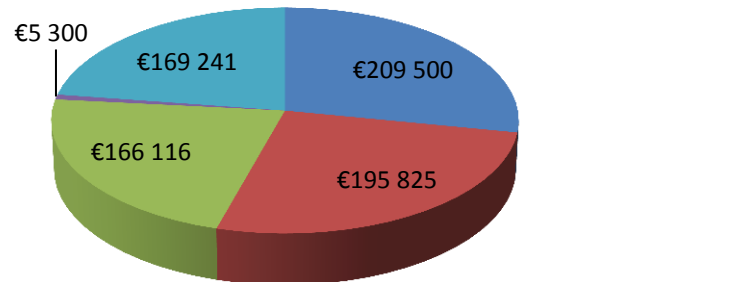


Budget de fonctionnement 2014

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



- Excédent antérieurs
- Fiscalité ménages
- Dotation de l'Etat
- Produits de services
- Produits de gestion
- Charges générales
- Charges de gestion
- Virement investissement
- Charges de personnel
- Charges financières

Vote des budgets 2014

Les élus approuvent les budgets 2014 suivants :

Comptabilité communale

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section Fonctionnement : 745 982.00€

Section Investissement : 373 155.00€

Budget 2014 Investissement	Dépenses	Recettes
	373 155	373 155
Déficit antérieur	34 574.52	
Voirie	20 000	6 700
Matériels	16 800,48	
Terrains	1 500	
P.L.U.	26 580	
Traversée du village	252 500	61 422
Opération d'ordre		
Capital emprunt	21 200	
FCTVA – Taxes		40 218
Virt de la section fonctionnement		169 241
Affectation résultat		95 574

Vote des trois taxes

Après analyse des différents budgets primitifs 2014, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier les taux d'imposition des trois taxes pour l'année 2014.

Cette augmentation permettra une recette supplémentaire d'environ 10 000€ à rapprocher au coût de la réforme des rythmes scolaires estimés à 15 000€ dans une perspective prévisible de baisse des dotations de l'Etat. Notre commune ayant la nécessité de préserver sa capacité d'autofinancement et son autonomie financière en limitant autant que possible le recours à l'emprunt.

TAXES	Taux d'imposition 2013	Moyenne du canton 2013	Taux d'imposition 2014
Habitation	10.00	10.20	10.50
Foncière (bâti)	11.50	17.11	12.00
Foncière (non bâti)	33.00	39.73	34.65

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit : 10.50 % pour la taxe d'habitation, 12 % pour la taxe foncière (bâtie), 34.65 % pour la taxe foncière non bâtie.